

**Délibération n°44 –
Dénomination de rues et d'équipements
Par Eric Guellec**

Monsieur le maire, il est aujourd'hui proposé au Conseil Municipal, d'approuver la dénomination d'une école, d'un jardin pour enfants, d'une voie verte, d'un carrefour à feux, la modification d'orthographe d'une rue et l'ajout d'une mention d'une rue.

Deux hommes et quatre femmes sont ainsi mis à l'honneur dans notre cité.

Paul Le Flem, compositeur, Marie Bocquillet, sage femme, Simone Boisecq, sculptrice, méritent notre plus grand respect pour l'ensemble des activités artistiques, médicales et sociales qu'elles et ils ont menées.

Néanmoins, en cette année 2022 du 75^{ème} anniversaire de l'attribution de la médaille de la Résistance française à notre ville de Brest, mais aussi en cette année 2022 au contexte international terrible s'il en est, permettez-nous d'avoir une pensée plus particulière pour les trois autres grandes personnes honorées par cette délibération ; René Jamault, Annie Noël, et Alice Abarnou.

Il s'est levé, elles se sont levées et ont combattu pour la liberté, contre la barbarie.

René Jamault, clerc de notaire, membre du réseau Alliance, assassiné par les nazis dans la prison allemande de Pforzheim en 1944, mort en déportation, mort pour la France, médaillé de la résistance française et titulaire de la croix de guerre.

Annie Noël, étudiante communiste, membre du mouvement de résistance Libération-Sud, déportée dans les camps de Ravensbrück et de Sachshausen, libérée en 1945, médaillée de la résistance française, officière de la légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre.

Et enfin Alice Abarnou, conductrice brestoise, membre du réseau de résistance Elie, emprisonnée en Allemagne puis libérée en 1945, officière de la légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre avec étoile d'argent.

Le travail nécessaire de mémoire autour de la résistance française ne pouvait trouver plus beau lieu d'épanouissement qu'une école publique, monsieur le Maire. Que cela puisse s'incarner dans la personne d'une résistante brestoise est encore plus fort.

Le groupe communiste brestois votera cette délibération avec l'ensemble du conseil municipal.

Merci Monsieur le Maire.